

LE PETIT Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations # **novembre 2024** / n°66



MARCHÉ DE NOËL À CHAUMONTEL

DU 6 AU 15 DÉCEMBRE - PLACE DE L'ENTRÉE DE VILLE

SOMMAIRE

3

ÉDITO

- Mot de Monsieur le Maire

4.5

ACTUS

- Distributeur automatique de billets
- Horaires de la Mairie
- Nouveaux agents
- Remise en service de l'ascenseur
- Nos jours heureux
- Recensement de la population 2025

6

SÉCURITÉ

- Levez le pied !
- Caméras de vidéo protection
- Piqûre de rappel
- Déneigement et entretien des trottoirs

7

URBANISME

- Dépôt de dossier dématérialisé GNAU
- Avis de concertation du public PNR

8.9

ENVIRONNEMENT

- Rénovation du pont de la flèche
- Actions suite aux intempéries
- Ne jetons plus, réparons ensemble !
- Restez connectés !
- Pistolet thermographique, toujours à disposition
- Couleurs automnales

10.11.12.13

TRAVAUX

- Nouvelle aire de jeux
- Un peu de verdure
- Carrefours giratoires
- Changement d'éclairage
- Ralentisseurs
- Sécurité urbaine
- Coup de jeune pour nos écoliers
- Le complexe sportif fait peau neuve
- Inauguration du stade Jean Pluyette

14.15

ENFANCE / JEUNESSE

- Retour en images sur les sorties de l'ALSH
- Vive la rentrée !
- Session piscine
- Séjour de l'ALSH

16.17

RETOUR SUR

- Retour en images

18.19

CMJC

- Rétrospective du mandat du CMJC 2022-2024
- Un logo pour notre CMJC
- Bientôt un pumtrack !
- CMJC 2024-2026

20

LUMIÈRE SUR

- Ultimate

21

CCAS

- Repas champêtre
- Colis et repas de fin d'année
- Galette 2025

22.23

ASSOCIATIONS

- Vélo Club chaumontellois
- Au cœur des plumes roses
- Les serres de l'Ysieux
- Bibliothèque
- Billard club
- Armuzik
- Les mains magiques

24

L'AGENDA



Ville de Chaumontel,
page de la mairie



ville_de_chaumontel



CHAUMONTEL
Application mobile



ville-chaumontel.fr



Chères Chaumontelloises, chers Chaumontellois,

Dans mon édito de juillet dernier, je vous alertais sur la situation préoccupante de la dette publique française, atteignant, selon l'Insee, 3 228,4 milliards d'euros au 27 septembre 2024. Ce chiffre abyssal ne semble pourtant pas freiner l'imagination de certains députés lors des débats budgétaires, qui rivalisent pour inventer de nouvelles taxes plutôt que de s'atteler à une réduction drastique du train de vie de l'État ou à la suppression d'agences devenues obsolètes ou redondantes avec d'autres structures locales.

Alors que les collectivités territoriales, elles, sont tenues de maintenir des budgets rigoureusement équilibrés, le gouvernement Barnier a présenté un projet de loi de finances pour 2025 imposant aux collectivités une réduction budgétaire de 5 milliards d'euros. Une mesure inquiétante, car elle risque d'assécher les moyens des communes, alors que nous sommes en première ligne pour proposer des services visibles et indispensables à la population. Cependant, je tiens à vous rassurer : grâce à une gestion saine et rigoureuse, notre commune continue d'investir dans des projets structurants tout en diversifiant nos sources de revenus.

Lors du conseil municipal du 14 octobre dernier, nous avons voté une acquisition foncière stratégique : celle de l'usine « Védiaud » (anciennement Agam Branson) située sur la RD316. Cet édifice de 5 000 m², remarquable par son architecture industrielle du XIX^e siècle avec une structure Eiffel et une toiture à redans partiels (ou dents de scie), était promis à la démolition pour laisser place à une promotion immobilière. En l'acquérant, nous avons fait le choix de préserver ce patrimoine unique tout en le transformant en un tiers-lieu dynamique et novateur.

Je vous encourage à revoir en vidéo la présentation du projet lors de ce conseil

municipal, sur notre chaîne YouTube « Ville Chaumontel » onglet : en direct.

Ce projet ambitieux prévoit de créer un espace multifonctionnel regroupant :

- Des commerces
 - Des ateliers
 - Des espaces de restauration
 - Une salle dédiée aux pratiques corporelles
 - Des bureaux et espaces de coworking
 - Des ateliers d'artistes
 - Une cuisine centrale pour préparer les repas scolaires en circuit court
- Et bien plus encore.

Éligible à diverses subventions, ce projet s'autofinancera tout en générant des revenus complémentaires, s'inscrivant ainsi dans la continuité des loyers perçus grâce aux commerces situés à l'entrée de la ville.

Un géomètre a déjà réalisé les plans cadastraux, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été désignée, et les discussions avec nos partenaires financiers sont en cours. Je m'engage à vous tenir informés à chaque étape de ce dossier.

Par ailleurs, j'aimerais profiter de cet édito pour saluer le travail constructif réalisé par le groupe de la minorité au sein du conseil municipal, et tout particulièrement par Frédéric Hermosilla. Pour des raisons personnelles, Frédéric a souhaité démissionner de son mandat d'élus. Je tiens à exprimer ma gratitude pour nos échanges toujours enrichissants, son engagement, et sa disponibilité au service de notre beau village. Cher Frédéric, je te souhaite, à toi et à ta famille, beaucoup de courage pour les défis à venir.

Lors du prochain conseil municipal, nous accueillerons, dans cet esprit d'ouverture et de collaboration, M. Coquentin, suivant sur la liste Chaumontel, notre village. Je lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue et tiens à l'assurer de mon soutien pour ses premiers pas au sein de notre équipe.

Dans le même esprit de mobilisation pour notre commune, je souhaite revenir sur la tempête Kirk qui nous a rappelé combien nous sommes vulnérables face aux aléas climatiques. Avec des précipitations records en 24 heures, notre commune, habituée aux inondations, n'a malheureusement pas été épargnée.

Je tiens à exprimer ma solidarité aux Chaumontellois dont les habitations et sous-sols

ont été endommagés. Soyez assurés que nous poursuivons activement nos efforts pour limiter ces risques grâce à des aménagements adaptés et durables.

Dans ce bulletin, vous découvrirez aussi les nombreuses réalisations récentes :

- Le réaménagement du complexe sportif
 - La rénovation de deux terrains de tennis
 - La modernisation du terrain d'honneur de football
 - Un nouvel éclairage pour le second terrain.
- Nous avons eu l'honneur d'inaugurer ce dernier en hommage à Jean Pluyette, pour saluer son engagement sans faille envers notre commune.

À l'approche des fêtes de fin d'année, place à la magie de Noël !

Notre marché de Noël se prépare activement pour vous offrir un moment féerique et convivial :

- Vendredi 6 décembre dès 18h : ouverture officielle du marché de Noël avec pas moins de 22 chalets décorés, proposant des produits artisanaux et des stands de restauration. Ne manquez pas également le lancement des illuminations de Noël, pour une soirée pleine de magie !
- Samedi 7 décembre : le marché sera ouvert toute la journée, avec en soirée un concert de gospel et des chants de Noël, suivi d'un feu d'artifice à 21h30. Le marché se prolongera jusqu'au mercredi 11 décembre, tandis que les attractions resteront accessibles jusqu'au dimanche 15 décembre inclus.

Que ce soit à travers un sapin scintillant, des chants traditionnels, un repas en famille ou un geste d'entraide, Noël est un moment précieux. Dans une époque où le "Noël-bashing" tend parfois à remettre en question nos traditions, affirmons haut et fort notre fierté de célébrer cette fête et les valeurs d'amour, de générosité et de partage qu'elle porte.

À toutes et à tous, je souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année ! Que l'esprit de Noël éclaire vos journées et apporte joie et sérénité dans vos foyers.

Bien à vous
Sylvain Saragosa

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel
Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa

Directrice de la rédaction // Alexandra Giacosa

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro : N. Bellaire, E. Chatrian, S. Brighton, E. Collober, V. Vieville, J. Borge, associations chaumontelloises

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik, Google Images

Conception - réalisation // Alexandra Giacosa

Impression // 1500 exemplaires

Imprimerie // Bédou // 03 44 57 08 08

Distribution // Champar // 01 34 07 12 50

Dépôt légal à parution



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE de billets



Plusieurs appels d'administrés nous signalaient que le distributeur rue de la Poire de Bézy était probablement défaillant car il demandait à ce que le code secret soit retapé ou changé. La société BRINKS en charge de l'automate nous affirme que le procédé est totalement normal. Lorsque le DAB est vide, les options présentées sont : Changer le code secret - Débloquer le code - Annuler - Solde.

HORAIRES de la Mairie

La Mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi	Pas ouvert au public	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	
Jeudi	8h30 - 12h	Pas ouvert au public
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h*	

(* Samedis des semaines paires hors grandes vacances scolaires)

Nous contacter

Mairie de Chaumontel
20 rue André Vassord - 95270 CHAUMONTEL
www.ville-chaumontel.fr
☎ 01 34 71 03 96
✉ mairie@ville-chaumontel.fr



NOUVEAUX AGENTS

Mme Elisabeth GEERTS
Responsable du service urbanisme

Mme Alexandra GIACOSA
Chargée de communication et événementiel

Mme Soumaya NABOULSI
Animatrice en maternelle

REMISE EN SERVICE de l'ascenseur

L'ascenseur situé au sein du pôle médical de Chaumontel n'était plus en état de fonctionnement depuis plusieurs mois. Cette situation était particulièrement inacceptable. L'accès aux services de santé doit être facilité pour tous. Il est important de préciser que les professionnels de santé exerçant au sein de

ce pôle médical étaient eux-mêmes victimes, tout comme les patients.

Monsieur le Maire a saisi par courrier Monsieur le sous-préfet, le service accessibilité des personnes à mobilité réduite du département du Val d'Oise ainsi que l'Agence Régionale de Santé.

Quelques semaines après cette démarche, **nous avons le plaisir de vous informer que l'ascenseur est de nouveau opérationnel.**

Les patients peuvent dès à présent accéder au pôle médical sans difficulté.



NOS JOURS HEUREUX 2024

MARIAGES

Mme. TEISSIER et M. GUERBET : 22 juin
Mme. CROISILLE et M. MENZEL : 12 juillet
Mme. FORTIN et M. DUVAL : 24 août
Mme. RÉTHORÉ et M. MULLER : 19 octobre

PACS

Mme. HÉMARD et M. VALENTE : 12 août

Mme. SCEUR et M. DEVILLARD : 30 août
Mme. BOUQUIN et M. LERAY : 11 octobre

NAISSANCES

Eva VIEIRA : 20 mai
Paolina DOS SANTOS : 27 juillet
Marc SAHAKYAN : 2 septembre
Livio LA PERNA : 5 septembre
Jayce MABILLE : 23 septembre

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

En 2025, Chaumontel réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. Pour y répondre, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025

Comment ça se passe ?

1

Une lettre de Monsieur le Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

2

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

ASTUCE



Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous mais aussi plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est une démarche responsable pour l'environnement.

Cependant, si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des "questionnaires papier" pourront en dernier recours vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyen de transport utilisé, logements, etc.

IMPORTANT : Les résultats déterminent la participation de l'État au budget de la commune.

- Commune peuplée = Dotation importante ! Cela permet de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transport, école, maison de retraite, structure sportive, etc.), de commerces et de logements.

LUTTONS CONTRE LES IDEES REÇUES !

1 "Le recensement est inutile car l'État connaît déjà tout sur nous."

FAUX L'État dispose de nombreuses données mais le recensement permet de collecter des informations spécifiques et détaillées sur la population et les logements, qui ne sont pas disponibles dans les fichiers administratifs.

2 "Le recensement permet à la Mairie et à l'administration fiscale d'avoir des informations personnelles me concernant"

FAUX L'INSEE est le seul à collecter ces informations dans le but d'adapter au mieux les dotations de l'état et la mise en place d'infrastructures en fonction du nombre et du type d'habitants sur la commune.

3 "Le recensement est anonyme, pourquoi donner mon nom et prénom ?"

VRAI et FAUX Le recensement est effectivement anonyme en ce qui concerne l'utilisation des données pour les statistiques. Cependant, les noms et prénoms sont collectés pour éviter les doublons et garantir la qualité de l'enquête.

4 "Seules les personnes de nationalité française sont recensées."

FAUX Le recensement concerne toutes les personnes résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

5 "Le recensement est obligatoire."

VRAI C'est une obligation légale en France. La loi impose de répondre aux questionnaires du recensement.

6 "Les résultats du recensement ne sont pas fiables."

FAUX Les résultats sont fiables car ils sont basés sur des méthodes statistiques rigoureuses. Dans les grandes communes, un échantillon représentatif est utilisé. Dans les petites communes, toute la population est recensée tous les cinq ans.

+ d'infos sur
le-recensement-et-moi.fr

Votre contact à la Mairie
de CHAUMONTEL

Madame Sabine BRIGHTON
coordonnateur communal

population@ville-chaumontel.fr

LEVEZ LE PIED !



La plupart des rues sont en zones 30km/h indiquées par un panneau rouge en début de zone (1) et un panneau en gris en fin de zone (2).

Les infractions sont sanctionnées par le code de la route. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 € et d'un retrait de 6 points sur le permis

de conduire.

Le barème est le même pour les zones 30 que que les autres limitations de vitesse.

Nous vous remercions d'y porter une attention particulière afin de sécuriser les piétons.



Caméras de vidéo protection



Les caméras, actuellement branchées sur le réseau d'éclairage public, ne permettent pas la mise en place de la trame noire.

En effet, si l'éclairage public s'éteint, impossible pour les caméras de fonctionner correctement.

Des travaux sont actuellement en cours afin de brancher des caméras sur le réseau électrique pour qu'elles puissent fonctionner même en cas de coupure de l'éclairage public. Cela fiabilisera aussi le dispositif vidéo mis en place pour la sécurité de chacun.

Piqûre de RAPPEL

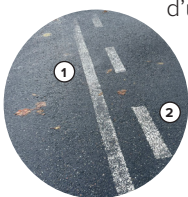
Suite à plusieurs interrogations, il est important de faire un rappel concernant l'intersection des rues Vassord et Verdun.

Les automobilistes qui sont rue Vassord ont obligation de laisser passer les voitures arrivant rue de Verdun.

Le fait de ne pas respecter la règle de la priorité à droite face à un autre usager constitue clairement un refus de priorité.

Le contrevenant est passible d'une contravention de 4ème classe (amende for-

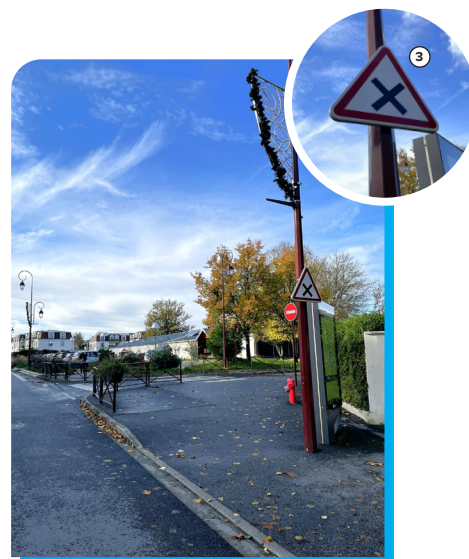
faitaire : 135 €, amende minorée : 90 €, amende majorée : 375€). L'infraction est sanctionnée par un retrait de 4 points et d'une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans maximum.



Pour rappel :

- Une ligne continue ne peut pas être franchie (1)
- Une ligne discontinue peut

être franchie si elle est de votre côté (2)
• Panneau d'intersection indique une priorité à droite (3)



DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En présence de l'arrêté municipal n°2019-166 prescrivant l'entretien des trottoirs, **les riverains ont l'obligation de déneiger et d'entretenir le trottoir devant leur habitation.**

De plus, si une personne glisse devant chez vous, cela engage votre responsabilité et non celle de la commune.

Cette obligation s'impose aux personnes suivantes :

- Occupants (locataires ou propriétaires d'une maison individuelle ou en lotissement)
- Syndicat de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété

A NOTER : les personnes qui ne respecteront pas les présentes dispositions s'exposent au paiement de la prestation de nettoyage et aux sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur.



Dépôt de dossier dématérialisé GNAU

Le **G**uichet **N**umérique des **A**utorisations d'**U**rbanisme est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique.

Ce service entièrement gratuit, est un seul guichet numérique et ouvert 7j/7.



LE BUT ? Faciliter les démarches en ayant toutes les informations sur votre dossier et suivre son avancement en temps réel.

Nous vous recommandons de privilégier ce service pour gagner un maximum de temps et réduire le délai de traitement, mais les demandes papier sont toujours acceptées en Mairie.

De plus, c'est une démarche écologique !
0 papier = 1 geste pour l'environnement.

Pour plus de renseignements et d'informations, vous pouvez contacter le service urbanisme par mail à : urbanisme@ville-chaumontel.fr

Votre démarche en quelques clics

1. Avant tout, consultez le PLU puis contactez le service urbanisme de la commune pour savoir si le projet est réalisable
2. Si la réponse est positive, connectez-vous sur le site : www.ville-chaumontel.fr
3. Dans la section "Chaumontel", accédez à la page "GNAU"
4. Suivez les instructions
5. Consultez l'avancée de votre dossier en temps réel
6. Attendre la décision de Monsieur le Maire

AVIS DE CONCERTATION du public PNR

En collaboration avec le PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) OISE PAYS DE FRANCE, la commune de CHAUMONTEL propose 9 cartes des zones d'accélération / d'exclusion des EnR&R (Energies Renouvelables et de Récupération).

Cette concertation publique, qui s'est tenue du 26 août au 7 septembre, a permis d'informer, de recueillir les avis et les suggestions, ainsi que les éventuels besoins et projets en lien avec les énergies renouvelables.

A l'issue de cette concertation, la ville de CHAUMONTEL délibèrera en Conseil Municipal le 16 décembre prochain et transmettra la délibération aux services de l'Etat.

ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, merci de contacter le service population en Mairie

01 34 71 03 96 / population@ville-chaumontel.fr

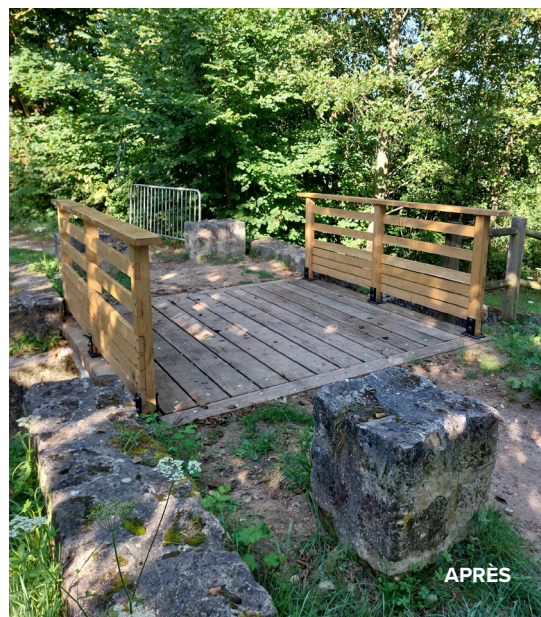
Nous remercions nos partenaires pour notre marché de Noël 2024



RÉNOVATION du pont de la flache

En juillet, un ferronnier est intervenu pour refaire la passerelle au droit du marais de la flache (CR n°10 de Luzarches à Chaumontel les Nonnains).

Cela a permis de sécuriser le passage des piétons et des chevaux.



ACTIONS suite aux intempéries



Suite aux récentes intempéries, des conduites d'eaux usées ont été envahies par l'eau de pluie, provoquant ainsi le dysfonctionnement de la station d'épuration d'Asnières sur Oise.

La Commune procède actuellement à des modifications pour certains défauts de raccordement.

Le SICTEUB* de son côté, met en place des contrôles visant à s'assurer que les eaux de pluie des toitures ne se déversent pas dans les eaux usées, cette pratique étant interdite. Néanmoins, des aides sont possibles et disponibles pour vous aider à réaliser ces remises aux normes.

Pour ce faire, il vous est possible de contacter le SICTEUB au 01 34 09 85 50, qui vous indiquera la marche à suivre.

Concernant les remontées sanitaires constatées par certains riverains, nous vous rappelons que pour être aux normes, chaque habitation doit être équipée d'un système anti-retour d'eaux usées sur sa tuyauterie privée.

* SICTEUB : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux



Ne jetons plus, réparons ensemble !

Le 5 octobre s'est tenue la 12ème édition du Repair Café, rue de la République de 9h30 à 12h.

Le principe ? Réparer vos objets en panne !

Des bénévoles vous accueillent et réparent, s'ils le peuvent, vos objets hors d'usage. Une action totalement gratuite mais les dons sont les bienvenus pour soutenir le projet. Vous pouvez amener 1 seul objet par personne...jusqu'à la prochaine session.

Nous remercions une fois de plus nos bénévoles qui soutiennent ce projet !

RESTEZ CONNECTÉS

Avec le déploiement très avancé de la fibre optique en France, l'opérateur Orange a pris la décision de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un processus encadré au niveau national par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Tous les équipements de communication reposant sur le réseau cuivre tels que le téléphone (prise en T), l'ADSL, les systèmes d'alarme ou de téléassistance, devront migrer vers la fibre optique, un réseau mobile ou satellite, faute de quoi ils cesseront de fonctionner.

A Chaumontel, 70% des habitants sont déjà équipés de la fibre optique. D'ici fin 2027, il ne seront plus que 470 foyers à migrer afin que leurs équipements puissent continuer de fonctionner.

Pourquoi anticiper dès maintenant ?

Bien qu'il reste plus de 3 ans avant cette échéance, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour entreprendre les démarches nécessaires. Il est donc prudent de vérifier rapidement la faisabilité du passage d'un câble fibre entre la rue et votre domicile, ce que votre opérateur peut faire lors de votre souscription.

Sachez que votre abonnement ADSL restera actif jusqu'à ce que le raccordement à la fibre soit pleinement effectif.

Si vous utilisez un service de téléassistance fourni par le département, sachez que celui-ci peut être migré vers la fibre optique.

Plus d'infos sur valdoisefibre.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau cuivre historique (ADSL) va disparaître progressivement au profit de la fibre optique, d'ici 2030.



PISTOLET THERMOGRAPHIQUE Toujours à disposition



A l'automne 2023, **la Municipalité a pour la première fois, proposé aux Chaumontellois d'emprunter gratuitement pour une durée de 48h, un pistolet thermographique** afin de détecter les déperditions de chaleur de leur logement.

Lors de cette première édition, une dizaine de personnes ont utilisé ce matériel de niveau professionnel. Tous, ont indiqué trouver ce service très utile pour repérer et isoler les points faibles de leur habitation.

Des aides sont possibles.
Val d'Oise Renov : 01 30 32 83 15

Ce matériel est mis à disposition dans les conditions suivantes : L'emprunt pour 2 journées pleines est conditionné à la remise d'un justificatif de domicile et d'un dépôt de chèque de garantie de 1 000 € qui sera restitué, après vérification de l'appareil par le personnel communal. Au-delà de 2 jours, l'emprunt sera facturé 20 € par jour ;

Une Charte d'Engagement de l'Emprunteur sera co-signée au moment de l'emprunt et à la restitution entre l'emprunteur et la municipalité.

Numéro d'appel pour la réservation
Secrétariat général : **01 34 71 03 96**

COULEURS AUTOMNALES

Au mois de novembre, le service technique de la ville a revêtu les rond-points d'un tapis automnal afin d'y mettre des fleurs de saison.

Afin d'éviter le gaspillage et de favoriser le recyclage, les fleurs précédentes ont été données à une association.



Kyriad

KYRIAD CHANTILLY SUD - LUZARCHES
Votre Hôtel 3*** à Chaumontel
01 34 09 90 90
chaumontel.luzarches@kyriad.fr

Ce coupon, valable jusqu'au 30 décembre 2025, vous donne droit à une remise de 10 % sur le tarif de votre chambre

Year	Very satisfied (%)
2009	40
2010	45
2011	35
2012	40
2013	30
2014	35



En août, après 7 jours d'installation, une aire de jeux rue Nouvelle a été réalisée sur un espace vert. **Au total ce sont 3 jeux, 4 bancs et 1 poubelle qui ont été installés et destinés à nos petits Chaumontellois âgés de 3 à 12 ans.**



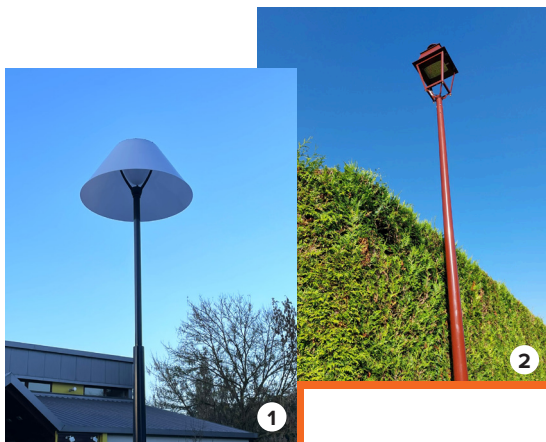
Un peu de VERDURE

Depuis le mois de mai, **un mur végétal a été installé dans le hall d'accueil de la Mairie.** Ce qui a permis d'embellir la pièce et de créer une ambiance apaisante et agréable pour accueillir les habitants ou lors de cérémonies officielles.

CARREFOURS GIRATOIRES

Une réfection des ronds-points a été faite rue de Paris (1) et rue de la Charbonnière (2) suite aux passages répétitifs des poids-lourds.

Son but ? Réduire la vitesse et sécuriser le passage piéton ainsi que l'arrêt de bus.



Changement d'éclairage

Dans la continuité de notre démarche écologique de **réduire les coûts et afin d'éviter la pollution lumineuse**, les lampadaires ont été changés au parking des salles E. Coudre et C. Fleury (1) et sont maintenant en harmonie avec ceux de la Place du Marché. Quant à ceux du quartier des Côteaux (2), ce n'est pas moins de 7 rues qui ont vu leur éclairage changer pour continuer sur un gain énergétique.

RALENTISSEURS





SÉCURITÉ urbaine

Suite à une première expertise, le pignon du bâtiment privé de la ferme situé 4 place Cyprien Réthoré et donnant sur la sente de la Fontaine a été étayé à titre conservatoire.

Une seconde expertise a révélé un déchaussement des premières pierres formant les fondations et qui a obligé d'établir un périmètre de sécurité sans délai. Le propriétaire n'étant pas en capacité financière de sécuriser le bâtiment et considérant l'urgence et la proximité avec

la rue du Tertre desservant les écoles, Monsieur le Maire fait usage de son pouvoir de police et a ordonné la mise en place de barrières interdisant toute circulation piétonne ou véhiculée aux abords de ce site comprenant l'accès par la ruelle pour sécuriser les lieux.

Selon l'avancée du dossier, nous pourrions être contraints de procéder à une démolition du bâtiment concerné. **Nous restons dans l'attente d'un nouveau rapport d'expertise.**

COUP DE JEUNES POUR NOS ÉCOLIERS

NOUVEAUX ESPACES

De gros travaux de réhabilitation et d'aménagement ont dû être effectués par les agents des services techniques communaux.

Le réfectoire a été réaménagé et scindé en deux pour accueillir les classes de primaires et de maternelles.

Des cloisons phoniques et acoustiques ont été installées afin de réduire au maximum le bruit pour que les enfants puissent manger sereinement.

Suite à l'accroissement constant des inscriptions périscolaires, **des travaux de réaménagement des locaux ont également été effectués dans l'enceinte de l'école élémentaire et du centre de loisirs.**

Une salle de l'école a été affectée à l'accueil de loisirs et des WC supplémentaires ont été créés. De plus un interphone avec visio a été posé pour garantir la sécurité de tous.



CRÉATION D'UNE 5^{ÈME} CLASSE

A la demande de l'Inspection Académique dû au nombre croissant d'inscriptions, **une classe supplémentaire a été ouverte au sein de notre école maternelle.**

Nos équipes municipales ont dû se mobiliser en urgence et ce, durant tout l'été pour trouver la meilleure solution pour le réagencement des locaux dans le peu de temps imparti. Il leur a fallu remettre en conformité la cuisine de la maternelle transformée de ce fait en salle de classe.

Nous les remercions pour le travail accompli !



PREMIERE CLASSE CHANTILLY SUD - LUZARCHES
Votre Hôtel 1* à Chaumontel
01 34 09 94 61
chaumontel@premiereclasse.fr

Ce coupon, valable jusqu'au 30 décembre 2025, vous donne droit à une remise de 10 % sur le tarif de votre chambre



LE COMPLEXE SPORTIF FAIT PEAU NEUVE

Cet été, notre belle ville a connu plusieurs chantiers importants pour améliorer notre quotidien dont celui du complexe sportif. Un chantier de taille pour nos agents techniques qui ont dû réaliser les travaux dans un délai très court afin de permettre aux associations d'être opérationnelles dès la rentrée.

RÉFÉCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



Football

A la suite des travaux de rénovation, une modification des terrains a eu lieu. C'est ainsi que le terrain d'entraînement est devenu le terrain d'honneur.

Des éclairages leds ont été installés pour une meilleure visibilité sur le terrain d'entraînement durant les matchs nocturnes. Concernant le terrain d'honneur, une réfection totale a eu lieu avec un gazon naturel et un arrosage automatique. L'extérieur du bâtiment, les vestiaires et buvettes ont fait peau neuve par la peinture des murs et des sols, ainsi que la tribune qui, elle aussi, a eu le droit à une remise en beauté grâce à sa nouvelle peinture. Après un délai incompressible pour la pousse du gazon, le terrain a été de nouveau opérationnel courant octobre.

Tennis

Les terrains ont également été rénovés entièrement avec une réfection des 2 courts. Courant juillet, de lourds travaux de dépose, de grattage et de remise de l'enrobé spécifique ont été effectués. Plus précisément un traitement anti-mousse a été posé puis un ponçage du sol a été effectué pour permettre de réparer les défauts et les fissures dus au temps et à la pratique du sport sur le terrain. Des travaux de peinture ont été entrepris courant août aussi bien au chalet du Club House que sur les terrains. A l'ordre des nouveautés, nous pouvons également ajouter la mise en place de deux nouveaux filets. Les terrains sont donc de nouveau opérationnels depuis début août.

Un grand BRAVO

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Claudio ANTUNES, pour avoir parfaitement repeint bénévolement toutes les infrastructures sportives (vestiaires, douches, buvette du football et chalet Club House du tennis).

Des remerciements s'ajoutent pour les membres de l'ASCL et les agents du service technique qui ont apporté leur aide afin que tout soit prêt dans les temps pour l'inauguration.



SOUTIEN financier

C'est également grâce aux subventions, que la remise en état du complexe sportif a pu être possible.

En effet, grâce au **Conseil départemental du Val d'Oise** ainsi que du **District 95 de Football**, c'est **113 231, 89 €** (sur un total de 250 701, 46 €) que la ville de Chaumontel a eu le privilège de recevoir afin de redonner un coup de jeune à son stade et autres activités présentes.

INAUGURATION DU STADE JEAN PLUYETTE

Après 4 mois de travaux, samedi 12 octobre se tenait l'inauguration du complexe sportif de Chaumontel entre souvenirs, émotions, journée festive et musicale.



« Sa relation avec le foot local est une histoire d'engagement, de passion et de transmission, raisons pour lesquelles nous avons décidé avec les membres de l'ASCL de nommer le complexe sportif par son nom. Ainsi, l'âme de ce club peut continuer de briller. » explique Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel pendant son discours.

Une introduction qui ne pouvait pas être plus juste afin de pouvoir vous annoncer dès à présent le nouveau nom du complexe sportif. Il s'appellera désormais :



Un peu d'histoire

Jean Pluyette était le créateur et dirigeant de l'école ASCL Football de 1984 à 1999. Né le 26 octobre 1929 rue de la République et Chaumontellois durant toute sa vie, Jean Pluyette a commencé en tant que joueur puis entraîneur pour ensuite supporter ses petits-enfants qui, plus tard, prendront la relève. C'est pourquoi, sur proposition de l'ASCL pour honorer sa mémoire et par évidence, le Conseil Municipal a décidé, en date du 24 juin 2024, de donner son nom au complexe sportif.

LE FOOTBALL, une histoire de famille

Odile Fenneteau, marche sur les traces de son père Jean Pluyette puisqu'elle est membre l'ASCL Football avec son mari Jean-Jacques. Le Football dans la famille, c'est une passion qui se transmet de génération en génération puisque les fils d'Odile, Jérôme et Florian, sont eux aussi dans l'équipe de Chaumontel. Son neveu, Romain a également la passion du football. Quant à sa nièce, Sarah, c'est en tant qu'arbitre que nous avons eu la chance de l'apercevoir pour ce match amical.

« C'EST UNE GRANDE RECONNAISSANCE POUR MON PÈRE, JE SUIS HEUREUSE ET FIÈRE QUE NOTRE NOM FIGURE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION »

Odile Fenneteau

ASCL Football

Impossible d'évoquer l'ASCL sans parler de Monsieur Mehdi Khaled, président actuel du club, également présent pour l'inauguration.

« Jean Pluyette était une personne importante pour moi, c'était mon premier entraîneur et la première personne à m'avoir transmis la passion du football, aujourd'hui c'est à moi de la transmettre aux générations à venir ».

Un coup d'envoi particulier

C'est un coup d'envoi émouvant qui a eu lieu pour le match amical qui opposait l'équipe vétérante actuelle de l'ASCL au One Start dont certains étaient des anciens joueurs de Chaumontel. Il s'est fait sous le signe de la famille. C'est le jeune Lohen qui a lancé la balle à son arrière grand-mère, Madame Suzanne Pluyette (femme de Jean) qui l'a passée à sa fille, Madame Odile Fenneteau avant le coup d'envoi officiel.



Mentions spéciales

Nous tenons à remercier une nouvelle fois le Conseil départemental du Val d'Oise ainsi que le District 95 de Football pour leur participation financière qui a permis à ce projet de voir le jour.

Plus particulièrement à Madame CA-VECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise et Monsieur DIAZ, secrétaire général du District du Val d'Oise de Football, pour leur présence.

Nous souhaitons également remercier Monsieur Mehdi KHALED et l'ASCL Football pour leur aide.

Pour finir, nous avons une pensée spéciale pour Madame Odile FENNETEAU ainsi que toute sa famille.



ENFANCE / JEUNESSE

RETOUR EN IMAGES SUR LES SORTIES DE L'ALSH

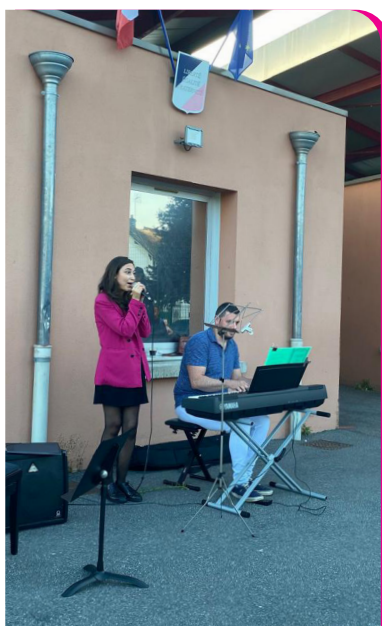
- **BASE DE LOISIRS JABLINES** : 10 juillet (18 enfants - maternelle, 26 enfants - élémentaire)
- **SÉJOUR EN NORMANDIE** : Du 13 au 20 juillet (8 enfants - élémentaire)
- **BASE DE LOISIRS ST LEU D'ESSERENT** : 17 juillet (16 enfants - maternelle, 22 enfants - élémentaire)
- **PISCINE DE GOUVIEUX** : 23 juillet (30 enfants - élémentaire)
- **PISCINE DE GOUVIEUX** : 26 juillet (25 enfants - maternelle)
- **ZOO D'ATTILY** : 30 juillet (22 enfants - maternelle, 25 enfants - élémentaire)
- **PISCINE DE GOUVIEUX** : 1er août (20 enfants - élémentaire)
- **BASE DE LOISIRS ST LEU D'ESSERENT** : 14 août (11 enfants - maternelle, 5 enfants - élémentaire)
- **PARC DE LA CHANTERAINNE** : 28 août (16 enfants - maternelle, 14 enfants - élémentaire)
- **SÉJOUR EN VENDÉE** : Du 20 au 26 octobre (17 enfants - élémentaire)



VIVE LA RENTRÉE !

C'est sous les meilleures auspices que s'est déroulée la rentrée des classes pour les écoles de Chaumontel.

Les enfants ont été accueillis en musique par l'association chaumontelloise ARMUZYK que nous remercions, et ont même pu, avant de rejoindre leurs classes respectives, participer à ce moment célébrant le 1er jour de classe.



SESSION PISCINE

Afin que le plus grand nombre de nos élèves apprennent à nager, **la Municipalité prend à sa charge depuis plusieurs années les vacances piscine** à celle de Surveilliers pour 3 classes.

Pour l'année scolaire 2024-2025, c'est **27 sessions soit 6 750 € TTC que la commune prend à sa charge** pour le transport des élèves sans oublier 2 160 € pour les séances.

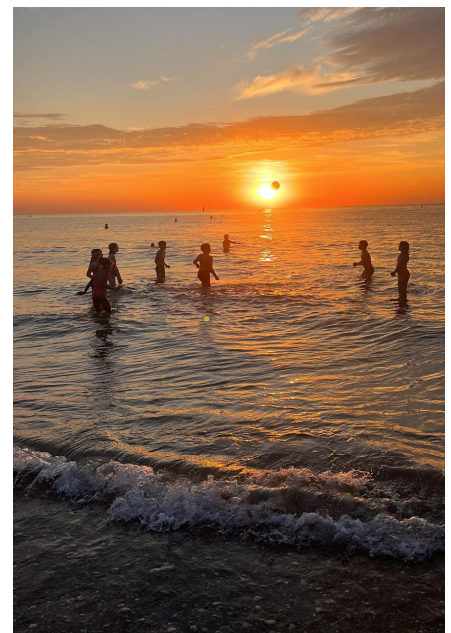
SÉJOUR DE L'ALSH

Du 13 au 20 juillet, 10 enfants ont passé un séjour en Normandie, plus précisément à Douville-en-Auge.

Ils ont eu l'opportunité d'être logés au sein d'une ferme pédagogique et d'en apprendre le bon fonctionnement en mettant la main à la pâte comme en ramassant des œufs tous les matins.

Les enfants ont pu également se plonger dans le passé en visitant le musée du débarquement et autres activités. Il était important que ce séjour soit un devoir de mémoire concernant notre Histoire.

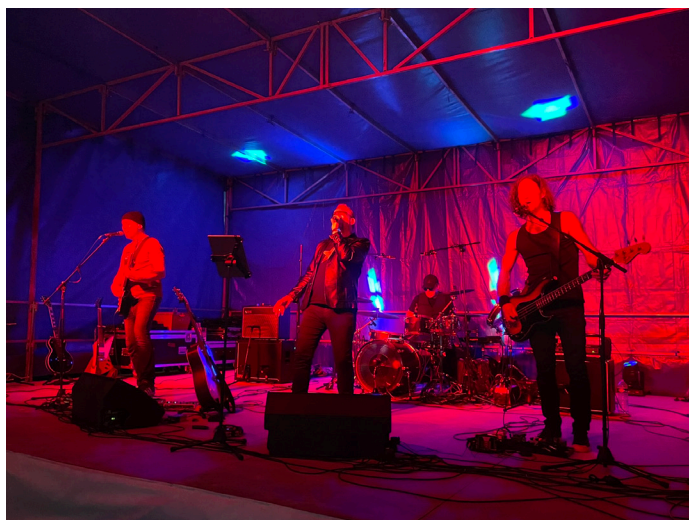
Ils sont revenus avec des souvenirs inoubliables de cette région exceptionnelle.



RETOUR SUR

RETOUR EN IMAGES

- FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 juin
- FÊTE NATIONALE : 14 juillet
- FORUM DES ASSOCIATIONS : 7 septembre
- ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS : 7 septembre
- BROCANTE : 15 septembre
- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : 1^{er} octobre
- BEAUJOLAIS NOUVEAU : 21 novembre





RÉTROSPECTIVE DU MANDAT DU CMJC 2022-2024

- Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu
- Commémoration du 8 mai
- Festi'Show
- Commémoration du 11 novembre
- Marché de Noël
- Participation aux instances (conseils municipaux, réunions de travail, etc.)
- Visite du Sénat
- Jury des maisons fleuries et illuminations de Noël

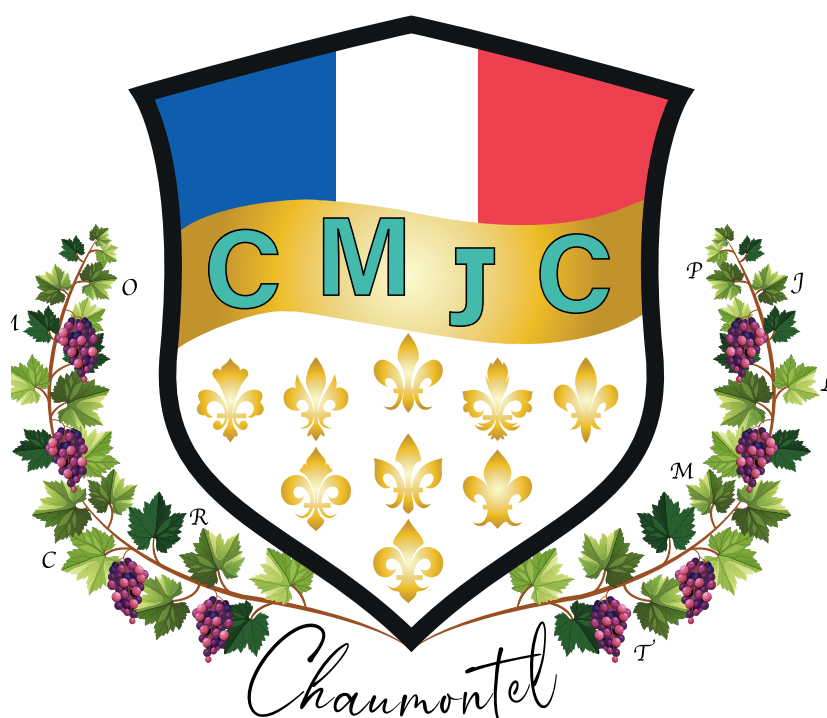


UN LOGO POUR NOTRE CMJC

Durant leur investiture, les jeunes conseillers municipaux ont eu la lourde charge de créer leur logo.

Ils se sont inspirés du logo de la commune en intégrant l'initial de leur prénom autour des feuilles de vigne qui font désormais parti du patrimoine de la commune de Chaumontel.

Nous les félicitons et les remercions grandement pour ce logo qui devient ainsi l'emblème officiel pour les futures mandatures du CMJC.



BIENTÔT un pumptrack !

Nous avons le plaisir de vous informer que **le projet phare des enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes de Chaumontel 2022-2024** va enfin voir le jour : **un pumptrack !**

Un pumptrack est une piste en boucle, constituée de bosses et de virages, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs non motorisés (vélo, roller, trottinette, skate, etc.).

Un projet dont le coût est de 100 132, 50 €. Dans un souci de maintien des dépenses, la commune a demandé une subvention de 75 099, 38 € au Département du Val d'Oise ainsi qu'à la Région Île-de-France.

Un grand merci à Madame Chatrian au secrétariat général pour la recherche de financement.

Les travaux ont débuté le mardi 12 novembre, pour une durée estimée à 1 mois.

Le pumptrack se situe à côté du parc de jeux pour enfants, Chemin de Coye.

Nous vous remercions d'être vigilants et prévoyants pour accéder à cette route, au parking et à l'aire de jeux. Des camions seront présents pendant toute la durée des travaux.

A bientôt sur la piste !



CMJC 2024-2026

La mandature d'un Conseil Municipal des jeunes étant de 2 ans, **de nouveaux jeunes ont été élus le 4 novembre dernier lors d'une cérémonie d'investiture en présence de Monsieur le Maire, des élus et de leurs parents.**

Les candidats qui se sont préalablement inscrits, ont chacun présenté leur projet.

L'élection s'est déroulée dans les mêmes conditions qu'une élection officielle. Des bulletins avec le nom de chaque candidat étaient présents. Chaque jeune a pu aller voter puis déposer son bulletin dans l'urne scellée prévue à cet effet pour terminer par la traditionnelle signature.

Après délibération des votes, **un Maire junior a été élu ainsi que 5 conseillers municipaux.**

Nous félicitons le jeune **Adam BAYRAM** pour son nouveau rôle de Maire junior qu'il tiendra, nous en sommes certains, à merveille !

Nous vous présenterons chaque jeune élu en détail très prochainement.



ULTIMATE

L'Ultimate, c'est une discipline qui se joue avec deux équipes de 7 joueurs chacune et un disque. Les joueurs se font des passes pour progresser sur le terrain et aller réceptionner le disque dans l'embut adverse.

UNE CHAUMONTELLOISE SUR LE TOIT DU MONDE

CLARA MATHIAS



Il y a 10 ans Clara vivait sa première sélection en Equipe de France pour devenir vice-championne d'Europe des championnats d'Europe Junior à Lecco, en Italie. S'enchainent les championnats et les sélections, avec beaucoup de podiums européens.

Après avoir effectué ses années junior auprès de son club formateur de Luzarches, elle rejoint en 2015 la meilleure équipe française féminine de Noisy-le-Sec où elle évoluera, perfectionnera son jeu pour devenir multiple championne de France sur différentes surfaces (Indoor, Outdoor, Beach) ainsi que plusieurs podiums européens clubs.

En 2022, elle est sélectionnée en Equipe de France mixte avec laquelle en août 2023, aux Championnats d'Europe de Limerick (Irlande), elle reviendra avec une médaille d'or. Ce titre propulse cette ambitieuse équipe à participer aux championnats du Monde qui se sont déroulés en Australie à Gold Coast en Septembre 2024.

DU JAMAIS VU ! Clara et son équipe reviendront avec une médaille de Bronze grandement méritée. Ce résultat sélectionne la France à participer en août 2025 aux World Games en Chine.



L'ultimate Frisbee est un sport basé sur l'auto-arbitrage ce qui en fait un sport de fair play. Soyez curieux, allez voir un match d'ultimate frisbee et vous réaliserez que ce n'est pas un sport de plage.



VICTOIRE CHAUMONTELLOISE !



Le jeudi 16 mai dernier, a eu lieu le tournoi d'ultimate inter-écoles au stade de Luzarches et nous sommes fiers de pouvoir écrire que la victoire a été Chaumontelloise. **Nous félicitons une fois de plus notre équipe !**

Cette rencontre a lieu tous les ans et réuni tous les élèves de CM1 et CM2 des villes de Chaumontel, Luzarches, Le Plessis Luzarches, Fontenay en Paris et Mareil en France. Le tournoi est organisé par les enseignants du collège Anna de Noailles et du club d'Ultimate de Luzarches.

Chaque année, un intervenant en Ultimate rencontre les CM1

et CM2 à l'école afin de les former au mieux à cette discipline.

Notre projet ? Le faire intervenir, en classe de CP afin que nos élèves commencent cette discipline au plus tôt. Ce sport a beaucoup d'avantages tels que l'esprit de camaraderie, le fair-play, la parité filles / garçons, etc.

De nombreux joueurs du club d'Ultimate de Luzarches sont Chaumontellois et anciens élèves de notre école.

6 élèves de CM2 comptaient s'inscrire à la section Ultimate en 6^{ème}.

REPAS CHAMPÊTRE

Le repas champêtre s'est déroulé le 13 juin dernier dans le cadre verdoyant du golf du Lys à Lamorlaye. Les aînés ont été conquis par le déjeuner préparé par M. Frece, traiteur chaumontellois et ont ainsi passé un agréable moment.



GALETTE 2025

La traditionnelle galette des rois aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à la salle Eugène Coudre.

Les bulletins d'inscription à ce moment convivial seront adressés aux intéressés, prochainement.



COLIS ET REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le Conseil d'administration du CCAS a le plaisir d'offrir aux aînés de la commune, cette année encore, le choix entre un colis gourmand ou bien un repas dans un cadre exceptionnel, qui aura lieu le 12 décembre prochain.

Les colis seront distribués la semaine du 9 décembre aux horaires d'ouverture de la Mairie.



ASSOCIATIONS

VÉLO CLUB CHAUMONTELLOIS



Le Vélo Club Chaumontellois accueille enfants et adultes avec des sorties VTT hebdomadaires pour tous les niveaux, favorisant camaraderie et dépassement de soi.

La saison est rythmée par des événements comme une randonnée nocturne, des randos extérieures et plusieurs événements festifs.

Chaque année, grâce à nos bénévoles et à la ville, nous organisons la Chaumontelloise ! Participez à cet événement et partagez la joie de rouler ensemble !

Plus d'infos sur : vcchaumontel.fr



AU CŒUR DES PLUMES ROSES



Notre mission est de créer un moment où les femmes de toutes générations peuvent se rassembler, partager des activités diversifiées et apprendre ensemble, tout en prenant soin d'elles-mêmes.

Nous vous invitons à participer à nos ateliers de fin d'année, ouverts gratuitement :

• **30 Novembre** pour une initiation à la sophrologie à la salle de l'amitié de 17h à 18h

• **14 Décembre** consacré aux soins des mains à la salle de l'amitié de 16h30 à 18h

Les ateliers vous intéressent ? Il vous suffit de vous inscrire par téléphone au **06 17 12 02 32**

N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de nos prochaines activités.

Vous pouvez nous retrouver sur FACEBOOK, INSTAGRAM et sur le site Hello Asso :

Association Au Cœur Des Plumes Roses.

Rejoignez-nous pour vivre des moments enrichissants !

LES SERRES DE L'YSIEUX

Les activités principales ont lieu les **mardis et vendredis de 9h à 12h30**.

Activité pour les passionnés de jardinage et particulièrement « le potager », activités de semis et repiquages de plants de légumes et fleurs à partager.

Une première distribution aux adhérents de légumes et fleurs d'été début mai et une deuxième distribution essentiellement de fleurs début octobre.

Organisation d'ateliers divers de jardinage suivant la demande. Atelier un samedi après-midi de repiquage des semis pour les adhérents qui ne peuvent pas être présents les mardis et vendredis.

Autre activité : visite de jardins.



BIBLIOTHÈQUE



Pour votre petit, voire grand besoin d'évasion, découvrir des horizons lointains, recevoir famille et amis autour d'un bon repas, tout savoir ou presque sur les dinosaures, les pompiers, notre planète et tant d'autres choses, partager un doux moment avec les enfants en lisant « Il était une fois... ».

Vous l'aurez compris la bibliothèque vous offre escapades, connaissances, informations, recettes, culture etc.

Pas encore inscrit ? **C'est gratuit !**

Alors rendez-vous vite dans ce lieu fantastique au **3 rue du Tertre (petit parking de l'école)**, les bénévoles vous y accueilleront avec le sourire !

BILLARD CLUB

Le 17 octobre dernier, le Club de Billard de Chaumontel a organisé une visite aux Etablissements TOULET à Bondues, ce qui nous a permis de voir cette usine de billards français.

Ce choix de visite a été fait car notre Club dispose de 3 billards ayant été fabriqués dans cette usine. Le showroom, en plus de la visite de l'usine de fabrication, méritait vraiment d'être vu et nous avons pu admirer de très belles réalisations de billards haut de gamme car cette société se positionne en numéro 1 dans cette catégorie.

Cette visite effectuée le matin s'est poursuivie l'après-midi par la visite pédestre de Lille qui elle aussi par sa beauté méritait le détour.



Les participants ont globalement apprécié cette sortie et attendent maintenant la prochaine !

ARMUZI

ARMUZI, c'est une super équipe de professeurs de chant, de comédie musicale, d'éveil musical, mais aussi de violon, de guitare, de batterie, de piano, de violoncelle, de solfège et bien d'autres à venir...

Alors, si vous souhaitez nous rejoindre et apprendre, nous sommes à votre écoute au 06.60.71.03.09 ou via notre adresse mail info@armuzik.fr ou sur www.armuzik.fr.

Cette année, Stéphanie GERVAIS et Julie DANDOLI nous rejoignent et vont respectivement aider l'association dans l'organisation administrative, la communication et l'événementiel pour tous nos projets futurs.

Merci aussi à Nicolas GEORGES qui intervient régulièrement pour nous aider.

A bientôt !



LES MAINS MAGIQUES



Pour la 24ème édition, notre marché de Noël vous accueillera dans la salle polyvalente de Chaumontel, salle Eugène Coudre, les 6, 7 et 8 décembre prochain.

Plus de 30 exposants vous y attendront pour vous proposer vins, foie gras, miel, épices, spécialités marocaines, crêpes salées et sucrées, hot dog, sans oublier les artisans et leurs jolis travaux.

N'oubliez pas de passer par le stand des enveloppes dont la recette est entièrement reversée **au profit d'une œuvre caritative.**



LE SOUCI CONSTANT
D'UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT



AMÉNAGER ET ENTRETENIR

Le réseau routier

RÉALISER

Les réseaux d'assainissement

EMBELLIR

La ville



COCHERY - ILE DE FRANCE

Siège Social : Chemin du Parc 95480 PIERRELAIE
Tél : 01 34 18 39 00 - Email : pierrelaye@cochery-iledefrance.fr
Siret : 417 976 263 00018 - RCS PONTOISE B 417 976 263 - APE 4211Z

SECTEUR DE PARIS

17-19 avenue de la Métallurgie 93210 SAINT DENIS
Tél : 01 43 52 01 05

L'agenda

DÉCEMBRE

6 AU 8 - MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

Associations Les Mains Magiques - Salle E. Coudre

6 AU 11 - MARCHÉ DE NOËL

Entrée de ville

6 AU 15 - ATTRACTIONS DU MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

Entrée de ville

JANVIER

16 - GALETTE DU CCAS

Salle E. Coudre - Sur inscription

MARS

13 - RAVIVAGE DE LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU

CMJC

27 - FORUM DE L'EMPLOI

CP3F - Salle E. Coudre



TRIBUNES LIBRES

GROUPE DE LA MINORITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

Au dernier conseil municipal, la majorité a pris la décision d'acquérir les locaux de l'entreprise Vediau, situés rue de Paris à Chaumontel. L'achat, la restauration et la conversion vont engendrer un coût de sept millions d'euros.

Nous sommes surpris par cet allègement d'investissement pour notre village, tout en signalant simultanément une austérité et une réduction des subventions annoncés envers les collectivités locales.

Nous avons reçu des informations approximatives concernant le ou les destinations de ce bâtiment démontrant un projet étant loin d'être réellement abouti.

Nous demandons à chaque chaumontellois d'être vigilant face à ce projet susceptible d'avoir des conséquences significatives sur la stabilité financière de notre village.

GROUPE DE LA MAJORITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

La Magie de Noël : Une Invitation à la Joie et au Partage

Décembre illumine nos cœurs et nos rues, et notre Marché de Noël, joyau de notre ville, incarne cette féerie. Chalets décorés, artisans locaux, animations et gourmandises vous invitent à l'émerveillement et aux souvenirs précieux. Dans ce lieu de traditions et de partage, petits et grands se retrouvent autour de valeurs comme l'amour et la solidarité.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël empli de bonheur et de chaleur, et une année 2025 pleine de promesses.